

# Au fil des vallons

Mai 2023 - n°56



**LE BUDGET 2023**

p. 10-11



**Du vendredi 17 au dimanche 19 mars** • Plus de 1850 personnes sont venues applaudir les 70 choristes de la Cantaria et d'Arpège accompagnés de 5 musiciens, sur 4 représentations du spectacle « Les Groupies du Pianiste ». Plus de 40 personnes de différentes associations solidaires ont pu assister à la représentation générale du jeudi soir. Un réel succès !



**Mardi 11 avril** • Le RPE et le multi-accueil Les Cabrioles ont organisé une chasse aux œufs en chocolat. Les enfants accompagnés par leur assistant(e) maternel(le) et une partie de l'équipe du multi-accueil sont partis à la recherche des gourmandises au plan d'eau des Lavandières (Saint-Mars-la-Jaille) et se sont partagés le butin !

**Vendredi 7 avril** • La MCL (Freigné) a accueilli le spectacle pour enfants Boom Bap.





**Dimanche 2 avril** • Les Rouleurs Passionnés ont organisé un rassemblement Cars and coffee « spécial voitures américaines » au plan d'eau des Lavandières.



**Samedi 15 avril** • Plusieurs associations locales et la compagnie Les Alex ont participé au Plus Grand Cabaret Vallonnais à l'espace Paul GUIMARD.

## CONTACTER LA MAIRIE

- 18 avenue Charles-Henri de Cossé Brissac  
Saint-Mars-la-Jaille  
44540 Vallons-de-l'Erdre
- contact@vallonsdelerdre.fr
- 02.85.29.33.00 (appel non surtaxé)
  - du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
  - le samedi : 9h-12h
- www.vallonsdelerdre.fr



## Bulletin municipal d'information

Tirage : 2 200 exemplaires  
Imprimerie Goubault  
Dépôt légal : mai 2023  
Mairie : 02.85.29.33.00  
Courriel : communication@vallonsdelerdre.fr  
Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU  
Conception : service communication  
Commission Vie Locale : Gaëlle TERRIEN, Mickaël VALLÉE, Olivier BÉZIE, Catherine HAMON, Magali PETITRENAUD, Thierry VANDAELE, Laëtitia NYS, Franck COUTY, Thierry MARQUIS, Nicolas LEDUC, Frank GUILLAUMEUX, Dominique RIOU, Marie-Danielle RICHARD, Stéphane TRÉBOUVIL  
Bulletin téléchargeable sur le site internet  
<http://www.vallonsdelerdre.fr>

## ÉDITO

Chère Vallonnaise, cher Vallonnais,

Le budget primitif 2023 de notre commune a été élaboré avec soin pour répondre aux préoccupations de la population vallonnaise, tout en prenant en compte le contexte économique national et notre situation financière. Nous nous engageons à maintenir une politique d'investissement ambitieuse pour rendre notre territoire toujours plus dynamique et attractif.

Ces investissements nous permettront notamment de réduire les dépenses de fonctionnement en rénovant les bâtiments communaux énergivores et en aménageant les espaces publics de manière raisonnée, sans augmenter les surfaces à entretenir. Cela nous permettra d'améliorer notre empreinte écologique, de réduire nos dépenses courantes tout en offrant un cadre de vie agréable et confortable à tous les habitants.

Plusieurs projets seront menés en 2023, tels que la mise en place d'un réseau de chaleur pour alimenter les bâtiments communaux situés autour de l'école Jules FERRY, la rénovation de l'éclairage public pour améliorer la sécurité et réduire notre consommation d'énergie, l'aménagement de liaisons douces pour favoriser les modes de déplacement doux, ainsi que la réhabilitation de voiries pour améliorer la circulation et l'accessibilité.

Vous retrouverez dans le dossier de ce bulletin en pages 10 et 11 la présentation du budget 2023.

Bonne lecture,

Bien cordialement,

Jean-Yves PLOTEAU, Maire



## ÉTAT-CIVIL

### ► Bienvenue à...



PICARD Mathilde ..... 10 mars  
*Saint-Mars-la-Jaille*

GARNIER Menzo ..... 5 avril  
*Saint-Mars-la-Jaille*

### ► Ils nous ont quittés...



GOURDON Jean-Marie ..... 3 mars  
*78 ans | Vritz*

PLOTEAU Jean ..... 27 mars  
*95 ans | Bonnœuvre*

LEBLANC Jean-Luc ..... 27 mars  
*70 ans | Maumusson*

TOURNEUX épouse VIAUD Yvette ..... 01 avril  
*91 ans | Saint-Mars-la-Jaille*

*Les naissances, mariages et décès pour lesquels les personnes et familles n'ont pas donné leur accord pour une parution dans la presse n'apparaissent pas dans cette colonne.*

## COMPTE-RENDU

### EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2023

#### ► Subventions aux associations



Scannez pour consulter les subventions attribuées aux associations. Pour les demandes de subventions exceptionnelles, 50 % du montant attribué est versé après le vote et les 50 % restants après la manifestation.

#### ► Tarifs 2023 pour les cimetières communaux



Le conseil municipal a fixé les tarifs pour les cimetières communaux, applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril. Scannez pour les consulter.

#### ► Marché public pour l'impression et la livraison de supports de communication

La commune élabore et utilise différents documents d'information et de communication. À ce jour, la collectivité dispose de plusieurs contrats ponctuels pour assurer les prestations d'impression et de livraison de ces différents supports. Afin de faciliter la gestion de ces prestations, le conseil municipal a décidé de lancer une consultation d'entreprises unique.

#### ► Installation d'une chaudière à bois à granulés à la Maison Commune de Loisirs

Un marché public de travaux portant sur l'installation d'une chaudière à bois granulés en remplacement de l'actuelle chaudière au gaz propane avait été lancé le 26 janvier 2023. Le conseil municipal a décidé d'attribuer ce marché à l'entreprise GOURET SAS de Le Cellier pour un montant de 56 166,52 € TTC.

#### ► Projet de construction d'une salle du conseil municipal

Un marché public portant sur une mission de maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'une salle de conseil municipal a été lancé le 9 février 2023. Le conseil municipal a décidé d'attribuer ce marché à l'entreprise PEPS Architecture de La Chapelle-Heulin pour un montant de 44 160 € TTC.

#### ► Tarifs 2023 des séjours enfance-jeunesse



Le conseil municipal a fixé les tarifs des séjours organisés pendant les vacances scolaires à compter du 1<sup>er</sup> avril. Il a décidé de les augmenter de 5 %. Scannez pour consulter les tarifs.



► Retrouvez l'ensemble des délibérations prises par le conseil municipal sur [www.vallonsdelerdre.fr/listes/conseil-municipal/](http://www.vallonsdelerdre.fr/listes/conseil-municipal/)

**Prochain conseil municipal : MARDI 23 MAI à 19h**

ADRESSAGE

## PLAN D'ADRESSAGE COMMUNAL POUR LE SECTEUR DE VRITZ

Dans le cadre du plan d'adressage communal, les habitants du secteur de Vritz sont invités à venir consulter les propositions de noms de voie émises lors de séquences de travail réunissant élus référents de la commune déléguée et agents.

Une carte matérialisant ces propositions ainsi qu'un carnet d'observations seront à votre disposition à la mairie déléguée de Vritz sur les créneaux suivants :

- lundi 22 mai de 9h à 12h15 et de 14h à 17h,
- mardi 23 mai de 9h à 12h15,
- mercredi 24 mai de 9h à 12h15 et de 14h à 17h,
- jeudi 25 mai de 9h à 12h15 et de 14h à 17h,
- vendredi 26 mai de 9h à 12h15,
- samedi 27 mai de 9h à 12h.

Un agent sera présent lors de ces permanences pour répondre à toutes vos questions.

Les documents seront également consultables sous forme dématérialisée sur le site internet de la commune du 22 mai au 4 juin.



► Contact : 02.85.29.33.00 ou [contact@vallonsdelerdre.fr](mailto:contact@vallonsdelerdre.fr)

FRANCE SERVICES

## NOUVELLE OBLIGATION DE DÉCLARATION POUR LES PROPRIÉTAIRES

Du 1<sup>er</sup> janvier et au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023. La loi de finances pour 2020 a mis en place cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires.

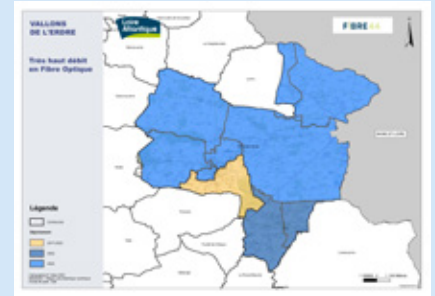


► Plus d'informations sur [www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16336](http://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16336)

FIBRE OPTIQUE

## LE TRÈS HAUT DÉBIT EN SERVICE SUR VALLONS-DE-L'ERDRE

Le département poursuit les travaux de déploiement de la fibre optique en Loire-Atlantique.



À Vallons-de-l'Erdre, tous les locaux seront éligibles d'ici fin 2023.

Sur la commune :

- 368 locaux sont d'ores et déjà raccordables ;
- 2 983 nouveaux locaux sont éligibles depuis le premier trimestre 2023 ;
- les 80 locaux restants seront raccordables fin 2023.

Le déploiement étant progressif, rendez-vous sur [numérique.loire-atlantique.fr](http://numérique.loire-atlantique.fr) pour connaître l'état d'avancement pour votre logement ou votre entreprise. Si un point violet apparaît sur votre logement, vous pouvez souscrire un abonnement. La présence des opérateurs sur le réseau peut varier en fonction de votre lieu d'habitation. À vous de les contacter pour vérifier votre éligibilité à leurs offres.

► Plus d'informations sur [numérique.loire-atlantique.fr](http://numérique.loire-atlantique.fr)



## COMMÉMORATION

### LES CÉRÉMONIES DU 8 MAI

Les cérémonies se dérouleront sur chacune des communes déléguées.

**Déroulement** : défilé vers le monument aux morts, dépôt de Gerbes, hommage aux victimes des guerres

#### Bonnœuvre

10h - rassemblement devant la mairie

#### Vritz

10h - rassemblement devant la mairie avec la participation de la "Clique de l'Espérance" de Vritz

#### Saint-Mars-la-Jaille

11h - rassemblement devant la mairie

#### Freigné

11h - rassemblement devant la mairie avec la participation de la "Clique de l'Espérance" de Vritz

#### Maumusson

11h - rassemblement devant la mairie

#### Saint-Sulpice-des-Landes

11h - rassemblement devant la mairie

*Un vin d'honneur sera servi à l'issue de chaque cérémonie.*



## NOUVEAUX ARRIVANTS

### ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Afin d'accueillir au mieux les nouveaux habitants vallonnais, la commune les invite à se retrouver autour d'un petit-déjeuner de 9h à 10h le samedi 1<sup>er</sup> juillet prochain au plan d'eau de la Fontaine aux Merles, sous le chapiteau.

Vous vous êtes installé(e) sur la commune après juin 2022 et souhaitez participer à ce moment convivial ? Nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître auprès de l'accueil de votre mairie déléguée ou en complétant le formulaire en ligne.

La journée se poursuivra avec le Forum des associations de 10h à 13h.

► Contact : [contact@vallonsdelerdre.fr](mailto:contact@vallonsdelerdre.fr) ou 02.85.29.33.00  
Inscriptions en ligne sur [www.vallonsdelerdre.fr/nouveaux-habitants/](http://www.vallonsdelerdre.fr/nouveaux-habitants/)



## FORUM DES ASSOCIATIONS

### DÉCOUVREZ LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Le Forum des associations revient le samedi 1<sup>er</sup> juillet de 10h à 13h au plan d'eau de Fontaine aux Merles, sous le chapiteau.

Le Forum des associations est le moment idéal pour trouver une nouvelle activité de loisirs, sportive ou culturelle et pour tous les âges. Venez rencontrer les acteurs associatifs !



## EMPLOI

### AUBRET RECRUTE SES SAISONNIERS

Rejoignez les équipes de production de l'entreprise Aubret pour l'été 2023 (du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre) et partagez une belle expérience humaine.

Ses valeurs : goût de l'effort, cohésion et esprit d'équipe

► Pour postuler, contactez le service des ressources humaines à [recrutement.aubret@eureden.com](mailto:recrutement.aubret@eureden.com) ou au 02.40.97.44.44



## VOUS RECHERCHEZ UN JOB D'ÉTÉ ?

De nombreuses entreprises vallonnaises recrutent pour l'été. N'hésitez pas à les contacter. Retrouvez leurs coordonnées dans le guide pratique consultable sur [www.vallonsdelerdre.fr](http://www.vallonsdelerdre.fr).



CONDUITE

## RAJEUNISSEZ VOTRE PERMIS DE CONDUIRE !

Il n'est pas rare, avec les années, d'adapter certaines règles du code de la route. Les réviser permet de retrouver de bonnes habitudes de conduite.

Deux ateliers animés par des intervenants départementaux de la sécurité routière auront lieu le mardi 30 mai et le mardi 6 juin de 14h à 17h à la MCL (Freigné). Au programme, les nouveaux panneaux de signalisation, l'art de s'engager dans un giratoire, les bonnes réactions à adopter en cas d'accident et plus encore ! L'objectif : donner aux participants les moyens de conduire le plus longtemps possible dans de bonnes conditions.

Ce rendez-vous interactif et convivial organisé par le CCAS sera ponctué d'une pause gourmande offerte.

Attention : le nombre de places est limité !

► Inscription conseillée auprès du CCAS au 02.85.29.33.30



PRÉVENTION

## REGISTRE DE PRÉVENTION : INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DU CCAS

Le registre de prévention permet de contacter les personnes vulnérables en cas de pandémie, canicule ou grand froid.



Il est géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et concerne :

- les personnes isolées de plus de 65 ans,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes en situation de handicap.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie et sur le site internet. Si vous accompagnez une personne de votre entourage, veillez au préalable à ce qu'elle vous donne son accord. La fiche d'inscription doit être complétée, signée et retournée en mairie ou par mail à l'adresse suivante : [social@vallonsdelerdre.fr](mailto:social@vallonsdelerdre.fr). L'inscription est reconduite d'année en année. Une désinscription est possible par courrier ou par mail.

► Renseignements complémentaires auprès du CCAS au 02.85.29.33.00 ou à [social@vallonsdelerdre.fr](mailto:social@vallonsdelerdre.fr)

NUMÉRIQUE

## DES ATELIERS NUMÉRIQUES GRATUITS ET ACCESSIBLES A TOUS

Issus d'un partenariat entre l'Espace Multimédia de la COMPA et l'espace France services de Vallons-de-l'Erdre, des ateliers de sensibilisation à l'usage de l'outil numérique sont proposés à partir de votre matériel ou de tablettes et ordinateurs portables mis à votre disposition les vendredis 2, 9, 16, 23 et 30 juin à la mairie déléguée de Vritz de 9h à 12h15.

Selon les demandes, des ateliers collectifs pourront être envisagés.

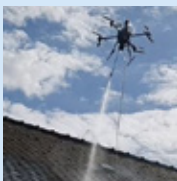


► Renseignements et prise de rendez-vous : 02.40.09.20.13 ou par mail à [espacemultimedia@pays-ancenis.com](mailto:espacemultimedia@pays-ancenis.com)

## NOUVELLE ACTIVITÉ

### VUEDUCIEL PROPOSE UN NOUVEAU SERVICE

Au-delà des vues aériennes en photos et vidéos, l'entreprise Vueduciel a fait l'acquisition d'un nouveau drone qui permet le nettoyage par pulvérisation des toitures, des murs et des bardages des particuliers et professionnels. L'utilisation d'un premier drone permet de faire un état des lieux précis de la toiture. « Avec le drone ATLAS, le temps d'intervention est d'environ 5h pour une église moyenne de 700 m<sup>2</sup> et de 1h30 environ pour une maison de 120 m<sup>2</sup>. » explique Didier FOUIN, pilote de drone. Le coût de l'intervention varie entre 4,50 € à 7,50 € du m<sup>2</sup> suivant le type de bâtiment.



► Renseignements au 06.67.17.53.53 ou à fouindidier.vueduciel@gmail.com ou sur didiervueduciel.com

## NOUVELLE ACTIVITÉ

### PEAH COSM'ÉTHIQUE, LE BIEN-ÊTRE AU FIL DES SAISONS

Jessica, vallonaise, a ouvert son atelier de fabrication de cosmétiques naturels : PEAH Cosm'éthique.



Son laboratoire est situé au 14 place de l'église à Saint-Mars-la-Jaille. Ponctuellement, des portes ouvertes seront organisées. PEAH [Pi] représente les 4 saisons : Printemps, Été, Automne, Hiver, et vous propose de prendre soin de vous bio, local et de saison. Pour le grand lancement, un total de 9 produits sera proposé.

Retrouvez PEAH Cosm'Éthique au marché de l'Ascension à Ancenis-Saint-Géréon le jeudi 18 mai de 8h à 18h.

► Pour suivre l'actualité et la mise en place dans les points de vente, rendez-vous sur la page Facebook : Peah Cosm'éthique

## COLLÈGE

### DES ACTIONS POUR FINANCER DES PROJETS

Les sorties et séjours au collège Louis PASTEUR sont nombreux et l'implication des élèves pour participer aux projets est depuis longtemps un axe développé par l'équipe enseignante et les membres du FSE.



Cette année, deux voyages ont été proposés aux élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, un séjour à Londres en mars et un en Belgique et aux Pays Bas qui aura lieu en fin d'année scolaire. Aussi, afin de diminuer les coûts, des actions concrètes sont menées au collège.

Le Foyer Socio-Éducatif (FSE) du collège est une association. Comme le rappelle Monsieur OGER, membre du bureau, il a plusieurs objectifs :

- développer la vie collective dans le collège ;
- mobiliser les élèves autour de projets et leur faire acquérir le sens des responsabilités ;
- améliorer les conditions de vie des élèves dans l'établissement ;
- développer la vie socio-éducative du collège (club, manifestations culturelles, projets et sorties éducatives).

Monsieur HARTMANN, professeur de technologie, déjà à l'initiative de la sortie Littoral en 6<sup>e</sup>, s'associe de nouveau avec le Kiosque à Pizzas pour organiser une vente afin de réduire le coût de la sortie proposée aux 3<sup>e</sup>.

Les 4<sup>e</sup>, quant à eux, se chargent de vendre des compotes (sans sucre ajouté) à certaines récréations pour proposer une collation aux élèves qui se lèvent parfois tôt ou ayant un passage à la cantine tardif, encore une fois en association avec le Super U de la commune, partenaire fidèle et actif de l'établissement.



POMPIERS

## PASSATION DE COMMANDEMENT

L'adjudant-chef Mickaël LETORT remplace le lieutenant François GUÉRIN à la tête du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Saint-Mars-la-Jaille.



La cérémonie de passation de commandement s'est déroulée le samedi 8 avril dernier. Cette cérémonie a permis de manifester au lieutenant François GUERIN, chef de centre quittant son commandement, la reconnaissance de ses supérieurs, des élus et des gradés et sapeurs ayant servi sous ses ordres ainsi que de la population. L'occasion également de présenter le nouveau chef de centre, l'adjudant-chef Mickaël LETORT.

Pour Mickaël LETORT, être sapeur-pompier volontaire est une histoire de famille puisque son père l'a été avant lui. Au son de la sirène dès l'âge de 12 ans, il prenait son vélo pour aller voir les engins partir en intervention ; c'est donc tout naturellement qu'il a intégré le CIS de Saint-Mars-la-Jaille à l'âge de 16 ans le 1<sup>er</sup> mai 1995. Ce qui lui plaît chez les pompiers, c'est l'adrénaline de l'inconnu car chaque intervention est différente. C'est une fierté de pouvoir rendre service à la population.

Désireux de monter en grade, il suit des formations lui permettant d'être nommé caporal en 2000, sergent en 2006, adjudant en 2012 et adjudant-chef en 2015. Avec 27 ans de service dont 9 ans en tant qu'adjoint au chef de centre, il a pris les fonctions de chef de centre. « *C'est tout naturellement que j'estime avoir l'expérience et la maturité nécessaire pour assumer ce poste. Le recrutement et l'armabilité [équipement et préparation] des engins surtout en journée pendant la semaine seront les clés d'un service public de qualité, taches qui seront pour moi prioritaires.* » explique Mickaël LETORT.

### Devenez à votre tour sapeur-pompier volontaire

Le Centre d'Incendie et de Secours est toujours à la recherche de nouveaux sapeurs-pompiers pour compléter ses effectifs. Pour devenir sapeur-pompier, il faut :

- avoir au moins 16 ans,
- avoir un peu de condition physique (sans pour autant être un grand sportif),
- être vacciné contre la COVID-19,
- avoir un casier judiciaire vierge.

Être sapeur-pompier volontaire, c'est faire partie d'une équipe (être guidé, accompagné et soutenu), participer aux permanences opérationnelles sous forme d'astreinte et porter secours (environ 75% de secours aux personnes contre 8% de lutte contre les incendies).

► Contact : pompiers.saintmarslajaille@sdis44.fr ou directement au CIS

PROJETS PARTICIPATIFS

## VOTEZ POUR VOTRE PROJET PRÉFÉRÉ !

En octobre et novembre 2022, un appel à projets participatifs a été lancé. Au total, 29 propositions de projets ont été déposées.



Le comité de sélection, composé d'élus et de 11 habitants vallonnais tirés au sort à partir des listes électorales, s'est réuni le 27 février dernier pour prendre connaissance des projets proposés. Une nouvelle réunion est prévue le 9 mai pour étudier les projets, s'assurer qu'ils respectent le règlement et qu'ils sont réalisables sous un an. Pour rappel, les projets doivent avoir un intérêt général pour la commune, sans but politique ou religieux, et doivent respecter l'enveloppe prévisionnelle de 15 000 €.

### À vous de choisir !

La commune vous invite à voter pour le projet que vous voulez voir se réaliser.



Rendez-vous le jeudi 1<sup>er</sup> juin à 20h à la salle polyvalente de Bonnœuvre

## LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

Une nouvelle présentation des comptes a été mise en place en 2022.



Jusqu'à présent, deux comptes devaient être votés par le conseil municipal : le compte administratif présenté par le Maire et le compte de gestion élaboré par le comptable public. Désormais ils sont regroupés dans un seul document : le compte financier unique.

Malgré l'inflation, une bonne maîtrise des dépenses a permis de dégager un excédent aussi bien en fonctionnement qu'en investissement, sans recours à l'emprunt et de conserver des réserves pour l'avenir.

### Section de fonctionnement

Recettes	6 732 732,29 €
Dépenses	6 002 530,81 €
Solde d'exécution 2021 reporté	1 000 000,00 €

Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2022 :

**+ 1 730 201,48 €**

### Section d'investissement

Recettes	2 157 348,86 €
Dépenses	1 554 428,07 €
Solde d'exécution 2021 reporté	1 438 498,57 €

Résultat de clôture de la section d'investissement 2022 :

**+ 2 041 419,36 €**



**Sophie GILLOT**, 1<sup>re</sup> adjointe  
Commission moyens généraux

« Les fluctuations des prix du pétrole et des autres sources d'énergie ont eu un impact sur nos dépenses en 2022 et elles en auront un également cette année. Notre budget 2023 a été construit de manière à investir dans des solutions énergétiques plus durables et plus efficaces.

Le conseil municipal a proposé de prioriser deux gros projets : le changement de la chaudière et des travaux énergétiques sur la Maison Commune des Loisirs de Freigné et la mise en place d'un réseau de chaleur au groupe scolaire Jules FERRY. Ce sont des engagements à long terme qui nécessitent des investissements importants mais ils contribueront à la durabilité et à la qualité de vie de notre collectivité.

Notre Plan Pluriannuel d'Actions (PPA) a été actualisé par l'ajout de nouveaux projets qui seront lancés cette année notamment par la création d'une nouvelle salle du conseil municipal, l'aménagement d'une salle de convivialité au stade BLANCHET et la mise en œuvre d'un plan d'adressage communal.

En parallèle, un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) concernant l'éclairage public va être établi par le Syndicat Territoire d'Énergie de Loire-Atlantique (ex SYDELA) suite à l'approbation du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) le 24 avril. »

## LES IMPÔTS LOCAUX



### Taxe foncière

Pour l'année 2023, le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties de 3 %.

Les taux ont été fixés comme suit :

- 30,50 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (contre 29,61 % pour l'année 2022),
- 42,07 % pour la taxe foncière non bâtie (contre 40,84 % pour l'année 2022),
- 14,35 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

### Taxe d'habitation sur les logements vacants

Depuis 2021, les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation sur les résidences principales. Pour autant, elles ont toujours la possibilité d'augmenter leurs recettes sur la part de la taxe d'habitation restante. Elles peuvent en effet délibérer en matière de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV). La THLV est due par les propriétaires qui possèdent un logement vacant à usage d'habitation depuis plus de deux ans consécutifs au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Le besoin de logements sur le territoire de Vallons-de-l'Erdre est important. Parallèlement, les derniers chiffres de l'INSEE laissent apparaître plus de 300 logements déclarés vacants par les propriétaires. L'idée première ne serait pas d'enregistrer des recettes supplémentaires pour la commune mais d'inciter les propriétaires de logements vacants à louer ou à vendre leurs logements vacants.

Le conseil municipal a décidé qu'une taxe d'habitation sur les logements vacants serait instaurée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.



## BUDGET PRINCIPAL POUR L'ANNÉE 2022

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes : **7 652 487,00 €**

Dépenses : **7 652 487,00 €**

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes : **4 910 792,77 €**

Dépenses : **4 181 375,00 €**

## COMMENT EST GÉRÉ LE BUDGET ?

### Pour la section de fonctionnement

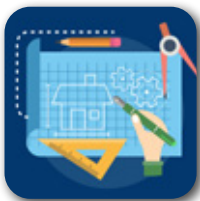
Depuis 2021, chaque service de la commune se voit attribuer une enveloppe budgétaire. Chaque année, les services sont invités à estimer leurs besoins pour la section de fonctionnement. Pour solliciter des crédits supplémentaires pour des actions exceptionnelles ou nouvelles, les services, en lien avec les élus compétents, ont la possibilité de rédiger une « fiche action » qui définit le projet et précise le budget prévisionnel (dépenses et recettes).

### Pour la section d'investissement

Le Plan Pluriannuel d'Actions (PPA) 2021-2026 est la référence. Ce document recense les projets proposés par les élus et les classe par ordre de priorité jusqu'à la fin du mandat en 2026. Il est mis à jour annuellement. Les investissements engagés par la collectivité ont pour objectif, entre autres, de diminuer les dépenses de fonctionnement en rénovant les bâtiments communaux énergivores et en aménageant les espaces publics de manière raisonnée et/ou sans augmenter les surfaces à entretenir.

## LES GRANDS PROJETS 2023

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est déroulé le 22 février dernier, les élus du conseil municipal ont discuté des orientations budgétaires et des priorités qui sont affichées dans le budget primitif.



**81 000 €**

pour la **création d'une salle de convivialité** au stade Jean BLANCHET



**150 000 €**

pour le **plan d'adressage communal**



**160 060 €**

pour l'**installation d'une chaudière à bois granulés** à la MCL



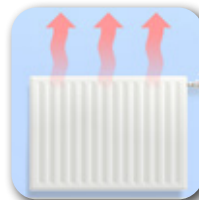
**229 491 €**

pour la **réfection de la voie communale de la Corne du Cerf**



**125 305 €**

pour la **création d'une salle de conseil municipal**



**30 000 €**

pour l'**installation d'un réseau de chaleur** sur le secteur Jules FERRY (maîtrise d'œuvre)

**RENCONTRE**

**REPAS DE CLASSES**

Un repas de classes est organisé le 9 décembre 2023 à la MCL à Freigné avec toutes les classes nées en années 3 ou 8. Si votre âge correspond et que vous habitez Freigné, n'hésitez pas à vous faire connaître avant le 1<sup>er</sup> juin.

► Pour tout renseignement, merci d'envoyer un mail à ferron260648@aol.com ou d'appeler le 06.28.71.08.29

**EMPLOI**

**L'ÉCOLE SACRÉ CŒUR RECRUTE**

L'école Sacré Cœur de Saint-Sulpice-des-Landes recherche un agent d'entretien en CDI.

Mission : entretien des classes et des parties communes

Temps de travail : 2h par semaine (2 fois 1h, après les cours, jours à définir) pendant les périodes scolaires.

► Pour plus de renseignements, si vous êtes intéressé(e), contactez l'OGEC à [ogec.ecole.sacre-coeur@orange.fr](mailto:ogec.ecole.sacre-coeur@orange.fr) ou au 02.40.97.03.44

**ÉCOLE SAINTE ANNE**

**RETOUR SUR LE VOYAGE SCOLAIRE**



Les élèves de l'école Sainte Anne (Freigné) sont partis deux jours à Nantes les 13 et 14 mars derniers avec un programme bien chargé : visites de musées, du planétarium, du Jardin des Plantes, promenade avec les Bateaux Nantais, etc. Ils ont passé une nuit au château de la Plinguetière à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu.

Ce voyage a été financé par les parents. Le coût a pu être réduit grâce à une vente de brioches organisée par l'APEL et par des dons de sponsors précieux, un grand merci à eux.

**FAMILLES RURALES DE FREIGNÉ**

**AU FIL DES TALENTS VOUS OUVRE SES PORTES**

Il y a de nombreuses années, plus de 30 ans, Madame ALLERIE, habitante de Freigné, a lancé un club de patchwork. Depuis lors, une dizaine de bricoleuses inventives se réunissent les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois au sein de l'atelier « Au fil des talents ». Qu'est-ce qu'on y fait ? On y apprend ensemble le patchwork, la broderie, le tricot, le cartonage... de nombreux savoir-faire que l'on se transmet entre participants. On fabrique, on crée, on papote.

Cela vous tente ? Venez passer un bon après-midi en toute simplicité. Venez voir, venez essayer !

En pratique : atelier entre 14h et 18h les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois à la salle des associations derrière la mairie déléguée de Freigné

► Renseignements auprès d'Anne CHESNEAU au 06.35.41.36.65





**MAUMUSSONNAIS D'ICI ET D'AILLEURS**

## RECHERCHE DE FONDS POUR LA SAUVEGARDE ET LA PROTECTION DE L'ÉGLISE

L'association « Maumussonnais d'ici et d'ailleurs » œuvre pour la sauvegarde de l'église en partenariat avec la municipalité et la fondation du patrimoine.

L'association organise diverses manifestations.

- Samedi 13 mai : concours de pétanque (jet du but à 14h). Venez nombreux !
- Samedi 30 septembre : « Fête de la bière », dégustation, choucroute, divers brasseurs, animations enfants, groupes de musique seront bien là pour une grande première !

Il est possible d'adhérer et/ou de faire un don pour l'église :

- soit en ligne, sur le site internet de l'association [maumussonnais.com](http://maumussonnais.com) (rubrique financement) ou sur le site internet de la fondation du patrimoine [www.fondation-patrimoine.org/80735](http://www.fondation-patrimoine.org/80735)
- soit par papier, via un fascicule disponible à la mairie déléguée, dans l'église et dans les commerces.

► Renseignements auprès d'Anne LEBRUN à [maumussonnaisdicietailleurs@gmail.com](mailto:maumussonnaisdicietailleurs@gmail.com)

**SAINT M'ART**

## LA BOUTIQUE SAINT M'ART

Qu'est-ce que c'est ? C'est une boutique tenue par une association de créateurs(ices), artistes et producteurs(ices) de la région. Son objectif est de valoriser les savoir-faire, promouvoir l'art et l'artisanat local en vous proposant un lieu de vente accessible et une gamme de produits variés.

Sa démarche permet de vendre les créations sans intermédiaire. Lors de votre visite, vous serez accueilli par l'un(e) des créateurs(ices)/artistes exposant. Vous participez ainsi directement au développement de l'activité de ces créateurs(ices), artistes et producteurs(ices) !

Du local oui mais aussi du choix ! À la boutique, pas moins de 12 exposants, souvent avec plusieurs cordes à leur arc d'ailleurs. Vous y trouverez des bijoux pour tous les goûts (métal, cuir, micro-macramé...), des créations en verre, des bougies et galets parfumés, des jeux en bois, des illustrations et tableaux de toutes tailles, styles et techniques, des articles de couture, des pancartes de bois peintes à la main... sans oublier les produits locaux : miels, confitures, infusions, safran, chocolats...

Autres avantages : la personnalisation ! Beaucoup de créateurs proposent de prendre votre commande et ainsi de réaliser votre création sur-mesure. Trop de choix ? Une carte cadeau d'un montant libre est proposée.



La boutique se réinvente au fur et à mesure des créateurs(ices) et artistes qui viennent exposer. L'association recherche donc de nouveaux candidats pour exposer dès juin 2023. N'hésitez pas à prendre contact pour postuler !

► Adresse : 1 rue de l'Industrie, Saint-Mars-la-Jaille, 44540 Vallons-de-l'Erdre  
Contact : [saintmartboutique@gmail.com](mailto:saintmartboutique@gmail.com) - Facebook et Instagram : Saint M'Art boutique

## DIMANCHE 30 AVRIL

### Table ouverte

par La Pause Solid'Erdre

Et si on mangeait ensemble ce dimanche ? Chacun apporte ce qu'il peut, ce qu'il veut et on met tout en commun, simplement pour ne pas rester tout seul, pour voir du monde. Et prolonger avec l'Aprèm'Échecs ou d'autres jeux.

À partir de 12h, La Pause Solid'Erdre

► Contact : 09.77.33.69.77

### L'Aprèm'Échecs

par La Pause Solid'Erdre

Pour toi qui aimes jouer aux échecs mais ne trouves personne pour pousser du bois ; pour toi, joueur averti, débutant qui souhaites découvrir ce jeu, ou simplement passer un moment avec d'autres, rejoins-nous pour un moment simple et convivial. Si tu as un échiquier, il sera le bienvenu. Et si tu veux, tu peux aussi apporter un goûter à partager. On s'occupe des boissons.

14h30-17h30, La Pause Solid'Erdre

► Contact : 09.77.33.69.77

## JEUDI 4 MAI

### Rencontre mensuelle

par le Club des Jonquilles

Belote et divers jeux proposés

14h30, salle du Lavoir

## VENREDI 5 MAI

### Les Racontines

par le réseau Biblio'fil

Une heure de conte réservée aux moins de 3 ans

10h, salle Marie BRÉMONT

► Inscription au 02.40.97.37.26 ou directement à la bibliothèque

### Trico'thé

par le réseau Biblio'fil

Venez avec votre tricot, votre crochet, votre broderie en cours pour partager un moment convivial autour d'un thé ou d'un café.

15h, bibliothèque Porte Plume

## SAMEDI 6 MAI

### Collecte de papier

par l'APEL Sacré Cœur

10h30-12h, école Sacré Cœur

## LUNDI 8 MAI

### Cérémonies du 8 mai 1945

par la commune et les UNC

Retrouvez le programme p. 6

Dans chaque commune déléguée

## MARDI 9 MAI

### Brode ton rap !

par le réseau Biblio'fil

Atelier de broderie, quelque soit votre niveau, d'une strophe de la chanson « Plus tard » de Big Flo et Oli. Le matériel est fourni.

14h, bibliothèque Des Landes à Prévert

► Inscription au 02.40.97.37.26 ou directement à la bibliothèque

### Pause enCHANTée

par La Pause Solid'Erdre

Vous aimez chanter et jouer d'un instrument, venez simplement avec vos idées de chants, juste pour le plaisir de partager un moment en chansons et en musique.

14h30-16h30, La Pause Solid'Erdre

► Contact : 09.77.33.69.77

## MARDIS 9 ET 23 MAI

### Permanences de l'Espace Multimédia

par le réseau Biblio'fil

10h, bibliothèque Les Mots Passant

► Inscription au 02.40.97.37.26 ou directement à la bibliothèque

## MERCREDI 10 MAI

### Initiation à la harpe

par le réseau Biblio'fil

Avec Carole LÉQUYER, professeure de harpe à l'école de musique Poly-Sons, dans le cadre du festival Harpes au Max

15h, bibliothèque Les Mots Passant

► Inscription au 02.40.97.37.26 ou directement à la bibliothèque

## JEUDIS 11 ET 25 MAI

### Rencontres du club

par le Club de la Fraternité

14h, salle du club (Vritz)

## VENREDI 12 MAI

### Concert de Boréalys

par le réseau Biblio'fil

Quintette de harpistes originaire du Québec, dans le cadre du festival Harpes au Max

19h, bibliothèque de Freigné

► Inscription au 02.40.97.37.26 ou directement à la bibliothèque

## SAMEDI 13 MAI

### Concours de pétanque

par Maumussonnais d'ici et d'ailleurs



12 € la doublette

Inscription à partir de 13h

14h, plan d'eau de la Fontaine aux Merles

► Renseignements auprès de Jérôme au 06.19.55.81.13

### Randonnée gourmande

par le Com't Sulpicien



2 circuits : 7 et 10 km

3 arrêts : apéritif, entrée, repas/dessert

Tarifs : 7 € enfant, 15 € adulte

17h30-19h30, salle des fêtes (Saint-Sulpice-des-Landes)

► Inscription obligatoire au 06.82.31.61.09

## LUNDI 15 MAI

### Atelier d'écriture

par le réseau Biblio'fil

14h, bibliothèque Les Mots Passant

► Inscription au 02.40.97.37.26 ou directement à la bibliothèque

### Coup d'pouce Couture

par La Pause Solid'Erdre

Vous avez des boutons à coudre, un ourlet à faire, une fermeture à changer... et bien d'autres petits ouvrages en attente. Venez échanger trucs et astuces pour vous aider à le faire.

14h30-16h30, La Pause Solid'Erdre

► Inscription au 06.24.34.06.67

## DIMANCHE 21 MAI

### Randonnée pédestre, VTT et cyclo

par l'Entente Cycliste

Maumussonnaise



Inscription : 7 € adulte, 4 € moins de 12 ans

Restauration à l'arrivée

Départ entre 7h30 et 9h30, salle des Hêtres

## LUNDI 22 MAI

### Marche du club

par le Club des Jonquilles

9h, salle du Lavoir

### Pause conviviale « projection d'un film »

par La Pause Solid'Erdre

Pour passer un bon moment, papoter autour d'un café, jouer, partager des activités et coups d'pouce valorisant les échanges de savoir. Activité particulière du mois : projection d'un film

14h30-16h30, La Pause Solid'Erdre

► Contact : 09.77.33.69.77



## MERCREDI 24 MAI

### Mon carnet de voyage

par le réseau Biblio'fil

Un conte kamishibai en images et en musique pour faire le plein de souvenirs par Natacha MATTENET-FLECNIKOSKA

Pour les 0-3 ans

14h, bibliothèque Les Mots Passant

► Inscription au 02.40.97.37.26 ou directement à la bibliothèque

## JEUDI 25 MAI

### Atelier cuisine + repas partagé

par La Pause Solid'Erdre en partenariat avec les Restos du Cœur

Il s'agit de se retrouver pour cuisiner ensemble en échangeant des recettes simples et astucieuses pour ensuite partager un repas dans la convivialité tout en créant du lien.

14h-17h, La Pause Solid'Erdre

► Inscription avant le 21 mai au 06.24.34.06.67

## VENREDI 26 MAI

### Coup d'pouce numérique

par La Pause Solid'Erdre

Pour apprendre à mieux se servir de son ordinateur, sa tablette ou son téléphone

14h-17h, La Pause Solid'Erdre

► Contact : 09.77.33.69.77

## SAMEDI 27 MAI

### Ô Mauvais Buisson Festival

par La Maumission



Billetterie : 27 € en prévente et en ligne sur [www.omaavaisbuisson.fr](http://www.omaavaisbuisson.fr) ; 33 € sur place

17h-4h, plan d'eau de la Fontaine aux Merles

► Plus d'informations sur [www.omaavaisbuisson.fr](http://www.omaavaisbuisson.fr)

## MERCREDI 31 MAI

### Réalité virtuelle

par le réseau Biblio'fil

Un casque, une console, des manettes et une dizaine de jeux à découvrir.

Tout public à partir de 7 ans

14h, bibliothèque Les Mots Passant

► Inscription au 02.40.97.37.26 ou directement à la bibliothèque

## JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN

### Réunion publique sur les Projets Participatifs

par la commune



Votez pour le projet que vous souhaitez voir se réaliser.

Plus d'infos p.9

20h, salle polyvalente (Bonnœuvre)

## SAMEDI 3 JUIN

### Gala de danse

par Tendanse&Cie



Spectacle « Danse avec l'eau » chorégraphié par Lara L'HERMITTE  
Tarifs : 9 € adulte, 5 € enfant de 3 à 12 ans

14h30 et 20h30, espace Paul GUIMARD

## MERCREDI 7 JUIN

### Atelier-rencontre « L'habitat senior de demain »

par Hacoopa



Découverte des formes d'habitats innovants, réflexion et débats sur les besoins des seniors  
Gratuit, suivi d'un café

14h-16h30, espace Paul GUIMARD

► Contact : 02.53.55.11.38  
[www.hacoopa.coop](http://www.hacoopa.coop)

## MARDI 13 JUIN

### Don de sang

par l'Association pour le don de sang bénévole



16h30-19h30, salle polyvalente (Bonnœuvre)

► Sur rendez-vous : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

## CINÉMA JEANNE D'ARC

### AU CINÉMA CE MOIS-CI

#### LUNDI 1<sup>ER</sup> MAI

La vie pour de vrai : 20h30

#### MERCREDI 3 MAI

Super Mario Bros : 15h

10 jours encore sans Maman : 20h30

#### VENREDI 5 MAI

Les Complices : 20h30

Suzume : 22h30

#### SAMEDI 6 MAI

Le Royaume de Naya : 15h

10 jours encore sans Maman : 20h30

Les Complices : 22h30

#### DIMANCHE 7 MAI

Le Royaume de Naya : 10h30

10 jours encore sans Maman : 15h

#### LUNDI 8 MAI

Suzume : 20h30

#### MERCREDI 10 MAI

Notre tout petit petit mariage : 15h

Ma langue au chat : 20h30

#### VENREDI 12 MAI

Notre tout petit petit mariage : 20h30

Evil Dead Rise : 22h30

#### SAMEDI 13 MAI

La course aux oeufs : 15h

Ma langue au chat : 20h30

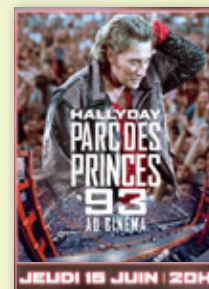
Notre tout petit petit mariage : 22h30

#### DIMANCHE 14 MAI

Ma langue au chat : 15h

#### JEUDI 15 JUIN

**Hallyday Parc des Princes 93**  
Johnny HALLYDAY aurait eu 80 ans le 15 juin. À cette occasion, diffusion de son concert historique.



Scannez pour consulter la programmation complète ou rendez-vous sur [cinema.jeannedarc.free.fr](http://cinema.jeannedarc.free.fr)

Page Facebook @Cinema.Jeanne.D.Arc



# PROJETS Participatifs

**VOTEZ POUR VOTRE PROJET PRÉFÉRÉ !**

**JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN** - 20h - salle polyvalente de Bonnœuvre



 Vallons-de-l'Erdre